



## Réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mercredi 23 avril 2014

18 h 00

salle du conseil

**Présence :**

- Aldéo Saulnier, maire**
- Roland Fougère, maire suppléant**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Pauline Hébert, conseillère**
- André J. Cormier, directeur général, greffier**
- Joanne Savoie, secrétaire**
- Jacques Bourque, promoteur**

#### 1. Ouverture officielle de la séance.

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour.

14-85 : **ROLAND FOUGÈRE / MIKE LEBLANC**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

#### 3. Divulcation de conflit d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

**4. Résolution - publication des avis - rezonage des terrains identifiés par les NID 25353251 & 25342957 situés aux 237 & 239 boulevard Irving.**

**14-86 : ROLAND FOUGÈRE / OSCAR LEBLANC**

que l'on fasse publier les avis de rezonage en vertu de l'article 68 pour les terrains identifiés par les NID 25353251 & 25342957 et situés aux 237 & 239 boulevard Irving dans le journal l'Étoile du 24 avril 2014 et du 15 mai 2014 pour examiner les oppositions au projet d'arrêté pendant la réunion publique du 20 mai 2014 à 18h30.

**ADOPTÉE**

Le promoteur du projet de développement, Jacques Bourque, démontre aux membres du conseil des photos du projet en question.

**5. Vente de morceau de terrain - Province du Nouveau-Brunswick - rue Acadie près du pont de la Petite rivière Bouctouche.**

Le maire informe le conseil que la Province désire faire l'achat d'un morceau de terrain de la municipalité qui est situé près du pont de la Petite rivière Bouctouche.

**14-87 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on vende les parcelles nos 13-1 et 13-2 à la Province du Nouveau-Brunswick pour la somme de dix mille neuf cent vingt dollars (10 920\$).

**ADOPTÉE**

**6. Affaires nouvelles.**

Le conseiller Mike LeBlanc souligne la journée des adjointes administratives.

Le conseiller Oscar LeBlanc fait part des problèmes de chiens à l'intérieur de la municipalité.

Le directeur général indique qu'il a seulement reçu une plainte de chien récemment.

Le maire mentionne qu'il y a une pétition qui circule présentement contre la fermeture de la station de transfert de Bouctouche.

**7. Levée de l'assemblée.**

**14-88 : ROLAND FOUGÈRE**

pour la levée de l'assemblée à 18h33.

**ADOPTÉE**